REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE ANTSIRANANA I
PERSONNE REPONSABLES DES MARCHES PUBLICS
UNITES DES GESTIONS DES MARCHES PUBLICS
-

Avis de Consultation Ouverte

N° 11-MININTER/PREF/ANTSIRANANA/PRMP/DIST-AMBILOBE/2025

1. Le **MINISTERE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Lot unique/-Fournitures des Autre Matériels et Outillages achat des Tôles TOG 2,5m 40/100ème et Ciment CPA 45 pour apport aux réhabilitations des EPP et les édifices culturelles dans les communes du District d'Ambilobe** ".
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **BUREAU PRMP AU BATIMENT PALAIS FARITANY ANTSIRANANA I PORTE N° 40**
Rue : **-**
Etage / Numero de Bureau : **REZ DE CHAUSSEZ PORTE 40**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré BUREAU PRMP AU BATIMENT PALAIS FARITANY ANTSIRANANA I PORTE N 40 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **BUREAU DISTRICT AMBILOBE SALLE DE REUINION** au plus tard le **05/05/2025** à **10 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
- sept cent cinquante mille Ariary (Ar750 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Trésorier Général Antsiranana ou Paiement espèces

à ..... Le 24/04/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics